

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23136623***Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne

le 17/10/23

N° d'entreprise : **0473 806 396**

Nom

(en entier) : **BELAIR**

(en abrégé)

Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Rue André Feher, 8 à 6900 Marche-En-Famenne****Objet de l'acte : Nominations**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/23

[...]

Résolution 6 - Renouvellement du mandat des administrateurs

Après délibération, l'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateur de Mr Philippe Ledent, domicilié à Neuwillier, La Spinette 47, 6800 Libramont-Chevigny, et de Mr Patrice Erken, domicilié Avenue de la Charmille 14/6, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, pour une durée de 3 ans, venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice à clôturer au 31/12/2025. Ces mandats seront exercés à titre gratuit, sauf décision contraire ultérieure de l'assemblée générale.

Cette décision est prise à l'unanimité.

A toutes fins utiles, il est rappelé que les mandats des administrateurs en fonction viendront à échéance aux dates suivantes :

Guy VERHAEGHE DE NAEYER - Date de fin du mandat : 01/04/2024

Patrice ERKEN- Date de fin du mandat : 30/06/2023

Philippe LEDENT- Date de fin du mandat : 30/06/2023

Résolution 7 - Nomination administrateurs

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de nommer à la fonction d'administrateur Mme Laurence HEBETTE, née le 18/08/1969, dont le registre national est 69.08.18-112.77 et domiciliée rue d'Hubinne 52 à 5360 HAMOIS. Ce mandat prend effet à compte de ce jour et prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes clôturés au 31/12/2025. Ce mandat sera exercé à titre gratuit, sauf décision contraire ultérieure de l'assemblée générale.

Mme Laurence HEBETTE déclare accepter sa nomination et déclare qu'elle satisfait aux conditions requises par la loi et les règlements, ainsi que par les statuts de l'Association pour l'exercice de son mandat.

Cette décision est prise à l'unanimité.

Résolution 8 - Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Madame Alexandra DUBOIS, expert-comptable certifié externe, représentant la SComm Alexandra Dubois, Expertise comptable, administrateur délégué de la SA AXIOME, ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de l'Association auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserve
au
Moniteur
belge



Alexandra DUBOIS, expert comptable
représentant la SComm Alexandra Dubois, Expertise Comptable
Administrateur délégué de la SA AXIOME
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 30/06/2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).